

Prolongation

Institutionnalisation d'un " Prix gabonais de la qualité " dès 2016



Une vue de l'entrée d'une cité, composée de maisons sociales pré-fabriquées à Angondje.

Photo : Chris OYAME



Les hôpitaux, ici le Centre hospitalier universitaire et l'Institut de cancérologie d'Angondje, doivent présenter une bonne qualité de services.

Photo : C.O.

C.O
Libreville/Gabon

C'est la principale décision de la troisième édition de la Semaine nationale de la qualité, célébrée du 14 au 16 octobre 2015 à Libreville

A PARTIR de l'année prochaine, le Gabon décernera un "Prix gabonais de la qualité" à l'entreprise gabonaise ou la structure administrative la plus performante. L'annonce en a été faite le 16 octobre 2015 par le ministre des Mines et de l'Industrie, Martial Ruffin Moussavou, lors de la cérémonie de clôture de la troisième édition de la Semaine nationale de la qualité, organisée par l'Agence gabonaise de normalisation (Aganor). Un événement ouvert, deux jours plus tôt, à l'auditorium de Gabon Télévision, par le Premier ministre Daniel Ona Ondo. Ce futur prix aura pour objectif essentiel de primer l'entreprise gabonaise ou la structure administrative la plus

performante, a expliqué le ministre Martial Ruffin Moussavou. D'où son invite aux uns et aux autres à s'inscrire dans la logique de la performance. Ce processus est conçu dans l'objectif que chacun trouve le moyen d'améliorer son organisation et son management. La célébration de la Semaine nationale de la qualité 2015 a permis de mettre en exergue l'importance des normes et de la qualité, dans le but d'amener tous les acteurs concernés par cette problématique à explorer, ensemble, les pistes de sa promotion et de sa vulgarisation. A l'instar d'autres pays engagés dans la même voie, les normes sont un facteur déterminant à la consolidation de l'émergence du Gabon, étant entendu qu'elles doivent servir d'assise au bien-être économique et collectif du pays. «*Les normes aident à stimuler l'efficacité des entreprises, leur permettent d'accéder aux marchés*

régionaux et internationaux. De même, elles peuvent fournir aux consommateurs l'assurance que les produits qu'ils se procurent sont sécuritaires, fiables et respectueux de l'environnement», a expliqué le directeur général de l'Aganor, Huguette Tsono.

LA NORME GARANTIT LA QUALITÉ. Un avis partagé par le ministre des Mines et de l'Industrie, qui fait, d'ailleurs un lien entre les normes et la qualité, en expliquant que «*la norme est la règle applicable à tous. Elle désigne, au plan technique, un certain nombre de spécifications décrivant un objet, un être ou une manière d'opérer*». A l'évidence, l'on peut comprendre que la norme soit un principe servant de règle et de référence technique, tout comme elle sert d'outil collectif et moderne pour mettre de l'ordre et donner confiance, quel que soit le produit ou le service. Sur la dimension de la



Les participants à la réunion sur la mise en oeuvre du "Prix gabonais de la qualité".

Photo : Chris OYAME

qualité, il est clairement démontré, selon le membre du gouvernement, que «*si les normes sont devenues un gage de confiance envers les produits, les systèmes et les services que nous consommons, c'est parce qu'elles veillent à ce que la recette soit identique partout dans le monde, pour pouvoir assurer cette même qualité, la sécurité sanitaire et l'efficacité*». En somme, c'est la norme qui garantit la qualité. Au Gabon, les plus hautes autorités du pays

ont pris à cœur d'intégrer les normes internationales dans les pratiques et leur réglementation, afin de protéger la population gabonaise et lui assurer un plus grand choix de produits de qualité. Les enjeux économiques et sociaux d'une industrialisation qui s'aligne sur les standards internationaux, concernant notamment la qualité des produits, sont si importants que le gouvernement s'est résolument engagé à faire en sorte que les industries, et les

Petites et moyennes entreprises (PME) gabonaises en particulier, soient sensibilisées et accompagnées dans cet exigeant respect des normes. On comprend ainsi que le Programme de normalisation ne pourra qu'être incitatif, de manière à concrétiser des actions spécifiques aux normes gabonaises assurant le label de certains produits locaux et le contrôle de la conformité de la qualité des différents produits importés.



Les organisateurs du "Prix gabonais de la qualité".

Photo : Chris OYAME



La route Ndjolé-Medoumane s'inscrit dans la logique de la performance.

Photo : C.O.